



DELIBERATION N° 2025-03

**Objet : Gestion des archives concernées par le transfert de compétences
sur le bassin du Jarnossin avec Charlieu Belmont Communauté**

Le 23 janvier 2025 à 14h

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu

sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 14/01/2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents (8) : Michel LAMARQUE, Guillaume DESCAVE, René VALORGE, Colette LEBEAU, François RENARD, Sylviane TERNISIEN, Gérard SIMOND (suppl.), Jean-François BUISSON (suppl.).

Absents excusés : Pierre AUVOLAT, Jérémie LACROIX, Christian LAVENIR, Fabrice DEJOUX, Jean FARIZY, Bernard PATTEEUW.

Secrétariat assuré par : Guillaume DESCAVE

M. le Président rappelle que le périmètre du SYMISOA s'est élargi au 1^{er} janvier 2025, afin d'intégrer de nouveaux petits bassins voisins, et notamment celui du Jarnossin. Charlieu Belmont communauté a transféré à cette date la compétence GEMAPI sur le bassin du Jarnossin au SYMISOA. Dans ce cadre, il convient de transférer les archives 'Jarnossin' détenues par Charlieu Belmont Communauté au SYMISOA. A l'occasion, les archives « Sornin » encore détenues par Charlieu Belmont Communauté seront également transférées.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

AUTORISE le président à signer le bordereau de transfert des archives concernées ;

AUTORISE le président à signer la convention de transfert qui sera prise courant 2025 ;

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le 27/01/2025

Le Président du SYMISOA
M. Michel LAMARQUE

Le secrétaire de séance
M. Guillaume DESCAVE



Transmis au représentant de l'Etat le : **28 JAN. 2025**

Publié le : **28 JAN. 2025**